

Le Vatican veut contrôler ce qui est ".catholic"

Author : Vini Ganimara

Categories : [Communication OV](#), [En Une](#), [Rome](#)

Date : 16 juin 2012



L'Icann, l'organisme international qui gère les noms de domaine des sites internet a depuis plusieurs années en projet la commercialisation de suffixes à caractère religieux : .islam, .hindu et .catholic notamment.

En 2009, le Saint-Siège s'était élevé contre cette idée, attirant l'attention de l'organisme sur les "litiges graves" que pourrait provoquer cette décision. Le risque est grand en effet de voir l'attribution de tel ou tel suffixe déboucher sur des polémiques violentes entre communautés ou groupes adverses se disputant la légitimité de tel ou tel suffixe.



Aujourd'hui, constatant que l'Icann poursuivait dans cette politique - à motivations exclusivement commerciales - de multiplication des noms de domaine, le Vatican change de

pour pied et choisit de s'assurer les droits sur toutes les adresses internet avec le suffixe ".catholic". Une décision annoncée sur Radio Vatican par Mgr Paul Tighe, secrétaire du Conseil pontifical pour les communications sociales, et qui devrait coûter plus de 500 000 euros au Saint-Siège. Comme l'indique l'agence Apic, le Vatican a demandé la protection du nom ".catholic" non seulement pour les langues utilisant les caractères latin mais aussi pour les caractères arabes, chinois et cyrilliques.

La décision de l'Icann devrait intervenir d'ici un an mais, pour l'instant, le Vatican est le seul candidat à l'achat groupé.

de ce suffixe.